

## **FICHE D'INSCRIPTION POUR L'AUDITION DU JEUNE BALLET DE STRASBOURG**

**Samedi 14 septembre de 9h à 12h30**

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... ÂGE : .....

CLASSE RENTRÉE 2024 : ..... TÉLÉPHONE : .....

EMAIL : .....

NOM ET PRÉNOM DU RESPONSABLE LEGAL·E : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TÉLÉPHONE : .....

EMAIL : .....

Nombre d'années de pratique de la Danse :

Discipline(s) pratiquée(s) :

Nombre d'heures par semaine :

Pièces à joindre à cette fiche d'inscription (à fournir pour valider l'inscription) :

- Attestation de droit à l'image signée
- Photo d'identité

Pièces à joindre si votre enfant intègre le Jeune Ballet Urbain de Strasbourg :

- Certificat médical d'aptitude à la danse de moins de 3 mois
- Attestation d'assurance scolaire 2024/2025

Avec cette inscription, vous vous engagez à prendre connaissance du règlement intérieur de l'établissement et à le respecter.

Fait à Strasbourg, le : ...../...../2024

Signature du représentant légal·e :



Année scolaire **2024/2025**

## CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Je soussigné (e) (prénom, nom) : .....

parent       représentant·e légal·e

de l'enfant mineur·e : .....

autorise le Centre Chorégraphique de Strasbourg et le Ballet de la Danse Physique Contemporaine à prendre des photos, à filmer ou à procéder à des enregistrements à l'audition, et par la suite, si votre enfant intègre le JBUS, à des répétitions et des spectacles, à en faire un montage et à les diffuser sur tous leurs supports de communication, à les utiliser de quelque manière que ce soit, sur tout support d'information relatif à la promotion des activités du CCS et de la compagnie du BDPC à la condition que l'intégrité de son image soit conservée.

Je dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification, de modification et de suppression concernant ces photos en application des articles 38 à 40 de la loi du 6 janvier 1978 «Informatiques et Libertés».

Le (date) ..... à .....

*(Signature des parents ou du représentant légal précédée de la date et de la mention «Lu et approuvé». La signature des deux parents est obligatoire en cas de séparation et d'autorité parentale partagée)*

Signature :